

N^o 29
 Caroullé
 Rosalie Euphémie

L'an mil huit cent quarante un le trente unième jour Du mois
 de Decembre, à onze heures Du matin en la mairie et Sârdesant
 nous Louis Bellart Maire officier de l'état civil de la com-
 mune de Bizennes, Canton de Saint-Omer (Sud), arrondisse-
 ment de Saint-Omer, Département du Bas de Calais
 ont comparu Augustin Joseph Haprosion Caroullé,
 âgé de trente ans, ouvrier menuisier, et Louis Joseph
 Montrebert âgé de quarante six ans instituteur tous
 deux domiciliés en cette commune. Lesquels nous ont
 déclaré que Rosalie Euphémie Caroullé âgée de deux
 ans née et domiciliée en cette commune fille légitime
 du premier déclarant et de Marie Joseph Desbattre
 est décédée en la maison de son père à six heures
 commum huit à quatre heures Du matin ladite déclara-
 tion faite par les deux Augustin Joseph Haprosion
 Caroullé et Louis Joseph Montrebert ci dessus dénom-
 més le premier père de la défunte, nous étant assurés
 du décès par notre transport au près de la personne
 décédée nous en avons sur le champ dressé le présent
 acte. Lecture faite des deux témoignons ont signé avec nous.
 L. J. Montrebert Caroullé